

● **BULLETIN MUNICIPAL**

Prochaine édition du bulletin municipal le jeudi 2 septembre 2010

● **RENTREE SCOLAIRE**

La rentrée scolaire 2010/2011 aura lieu le jeudi 2 septembre 2010

**DERNIERES INFOS ! FREE WHEELS 2010**

● **MOT DU MAIRE**

A la veille du « **DEMARRAGE** » officiel de la manifestation, j'adresse un grand merci aux Associations et aux Courpiérois qui se sont mobilisés pour que le FREE WHEELS 2010 soit une réussite.

Je demande à ceux que les contraintes de circulation ou de stationnement vont gêner pendant 3 jours de faire preuve d'indulgence.

Je souhaite que COURPIERE retire de cette grande fête les bénéfices escomptés :

- La reconnaissance de son dynamisme, portant au-delà des frontières nationales le nom de notre commune.
- La satisfaction des commerçants et des associations récompensés de leurs efforts.

**BON FREE WHEELS A TOUS.**

*Le Maire, Jean-Noël SERIN*

**PERMANENCES MEDECINS :**

Les patients doivent composer le 15.

**PERMANENCES PHARMACIES :**

- Du samedi 7 août à 19h au lundi 9 août à 9h :

*Ouverture le dimanche toute la journée*

Pharmacie du Centre à Courpière

Tél. : 04. 73. 53. 02.62

**PERMANENCES INFIRMIERES :**

Le samedi 7 août et dimanche 8 août :

Cabinet BERRY-THOURY : Tél. : 06.28.32.35.26

**AMBULANCES :** Ambulance agréée CHALEIL & Cie. ☎ : 04.73.51.23.23.

**VETERINAIRE**

Clinique Vétérinaire. ☎ : 04 73 51 22 29.

**DEPANNERS/REMORQUEURS**

Garage FAYET SAUZEDE SARL, 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 ou 06 08 30 34 86.

**TAXIS :** CHALEIL ☎ : 04 73 51 23 23

JUILLARD ☎ : 04 73 53 00 17 ou 06.85.92.71.23

M. MICHEL : 0473955135 ou 06.09.66.84.46

**URGENCES :**

**POMPIERS** ☎ : 18

**GENDARMERIE** : 04 73 53 00 00 ou 17

**MAIRIE**

**La mairie sera fermée les vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 août toute la journée.**

**En cas d'urgence d'État-civil,**

vous pourrez le contacter le :

➤ 04.73.53.01.21 (le vendredi) et

➤ 06.30.65.81.64 (samedi et dimanche)

**URGENCES MEDICALES et S.A.M.U**

Les véhicules d'urgences médicales sont naturellement prioritaires.

Le SAMU (15) ne doit être appelé qu'en cas d'extrême nécessité.

**L'A.C.I.A.C. communique :**

En plus des débits de boissons habituels, seuls les commerçants et les associations ayant reçu une autorisation de la mairie peuvent ouvrir des buvettes, y compris sur la voie publique dans le respect des délimitations accordées.

Il est rappelé :

- Que les contenants ne doivent pas être en verre.

- Que toute vente de boissons alcoolisées est interdite après 22 heures.

Contrôle du personnel :

Toute personne travaillant chez un commerçant devra impérativement être déclarée (famille comprise).

*Lorsqu'un client extérieur à Courpière viendra effectuer un achat en centre-bourg, il devra payer 5 € qui lui seront remboursés, s'il revient dans un délai de 2 heures.*

# ATTENTION, DERNIER JOUR DE DELIVRANCE LE JEUDI 5 AOUT 2010 JUSQU'A 17H, EN MAIRIE

## 1 -AUX HABITANTS DU CENTRE-VILLE - AUX PERSONNES QUI TRAVAILLENT EN CENTRE- VILLE

### ● DISTRIBUTION DES AUTORISATIONS DE STATIONNER « couleur bleue »

Les habitants du centre- ville et les personnes qui travaillent dans le centre- ville ne pourront pas circuler dans les rues listées ci-dessous pendant la période du Free Wheels (du vendredi 6 août à 7h au dimanche 8 août à 20h)

Pour pouvoir utiliser leur véhicule, ils devront stationner sur les parkings réservés : **Parc Lasdonnas ou Place Martourey**

Pour avoir l'autorisation de stationner sur ces parkings, ils devront **apposer sur leur pare-brise une autorisation de stationnement de couleur bleue.**

**Attention :** Il sera interdit de stationner ou de s'arrêter sur la voie publique, les rues devront être impérativement laissées libres.

### ● QUELS JUSTIFICATIFS ?

#### - Habitants du centre- ville

- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile
- La carte grise du véhicule

#### - Personnes travaillant en centre-ville :

- Une pièce d'identité avec photo
- La carte grise du véhicule
- Une attestation de l'employeur

#### - Invités éventuels :

- Une attestation sur l'honneur
- Le numéro d'immatriculation du véhicule

## 2 - AUX PERSONNES HABITANT AUX ABORDS DE LA VOIE LIBRE (voie destinée aux secours)

### ● DISTRIBUTION DES LAISSEZ-PASSER « couleur orange »

- Aux personnes habitant aux abords de la voie libre (voie destinée aux secours)

Le laissez-passer permettra à ces personnes d'accéder à leur domicile.

Attention ! Il sera interdit de stationner ou de s'arrêter sur la voie publique, la route devra être impérativement laissée libre.

### ● QUELS JUSTIFICATIFS ?

#### - Habitants aux abords de la voie libre :

- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile
- La carte grise du véhicule

#### - Invités éventuels :

- Une attestation sur l'honneur
- Le numéro d'immatriculation du véhicule

## 3-AUX COURPIEROIS EN-DEHORS DE CES DEUX ZONES

Les Courpiérois auront la possibilité de stationner gratuitement sur les parkings visiteurs. A cet effet, *une vignette de couleur noire sera à coller sur le pare-brise du véhicule*

## PARKINGS VISITEURS ET COURPIEROIS

Vous trouverez des parkings aux endroits suivants :

**P 1** : Stade de Lagat

**P 2** : Bas du Collège Saint-Pierre

**P 3** : Chemin des Rioux (Le Grand Pan)

**P 6** : Place Martourey

## RAPPEL DE LA REGLEMENTATION A L'OCCASION DU FREE WHEELS 2010 DU 6 AU 8 AOUT 2010

### POUR LES COMMERCES :

- Autorisation d'ouverture le dimanche 8 août 2010
- Fermeture obligatoire à 22 h 00

### POUR LES DEBITS DE BOISSONS :

- Fermeture obligatoire à 22h00
- Vente d'alcool interdite après 22h00
- Canettes en verre interdites
- Autorisation d'ouverture le dimanche 8 août 2010

### POUR LES HABITANTS ET VISITEURS :

- Interdiction de circuler et de stationner en centre-ville. Circulation autorisée pour tous entre 4h00 et 7h00. Stationnement réglementé pour les habitants du centre-ville au parc Lasdonnas et place P. Marthourey munis d'autorisation de stationnement bleue.
- Circulation interdite quartier de Barbette, Bonnencontre, La Vaure, Les Prades, Liche et Limarie, sauf riverains munis de laissez-passer orange.
- Le camping sauvage et les feux de camps de plein-air sont interdits sur tout le territoire de la commune. Seul le camping est autorisé au camping municipal et sur le site de la manifestation Free Wheels situé à la Bezeix.

# ATTENTION, AUCUN BILLET AU TARIF PREFERENTIEL RESERVE AUX COURPIEROIS NE SERA DELIVRE A L'ENTREE DU SITE

- **BILLETTERIE D'ACCES AU FESTIVAL FREE WHEELS  
POUR LES COURPIEROIS**

## VENTE EXCEPTIONNELLE DES BILLETS POUR LES COURPIEROIS JEUDI 5 AOUT 2010 EN MAIRIE DE 15 H A 17 H

**Tarif : 20€ pour les trois jours**

- **Bénéficiaires** : Toute personne de plus de 12 ans domiciliée sur la commune.

- **Pièces à fournir** :

Pour les personnes domiciliées sur la commune de Courpière :

- Une pièce d'identité avec photo.
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois.
- Le livret de famille pour les enfants de plus de 12 ans.

Pour les personnes non domiciliées mais payant des impôts sur la commune :

- Une pièce d'identité avec photo.
- Le dernier avis d'imposition.

### ● **POLE EMPLOI**

À l'occasion du Free Wheels, le Pôle Emploi tient une permanence à l'espace Couzon-Coubertin jusqu'au samedi 7 août 2010 de 14h à 20h. Vous pouvez y déposer vos CV en cas de besoin durant le week-end.

### ● **OFFICE DU TOURISME DU PAYS DE COURPIERE**

L'Office du Tourisme sera ouvert les vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 août de 9h à 12h et de 14h à 18h.

### ● **INFORMATIONS DIVERSES**

#### ➤ **Déplacement de l'arrêt de car SNCF**

En raison du marché du terroir organisé avenue de la Gare durant la manifestation du Free Wheels des 6, 7 et 8 août, l'arrêt de car SNCF sera situé **Impasse de Lachamp (vers la bascule de la CCPC)** pendant cette période.

Merci de votre compréhension.

#### ➤ **Horaires spéciaux AGRIVAP pour le Free Wheels**

Vendredi 6 août : Aller : Départ d'Ambert à 14h15, Arrivée à 15h15  
Retour : Départ Courpière à 16h45, Arrivée à 17h45

Samedi 7 août : Aller : Départ d'Ambert à 10h30, arrivée à 11h30 à Courpière  
Retour : Départ de Courpière à 18h00, arrivée à 19h00 à Ambert

Dimanche 8 août : Aller : Départ d'Ambert à 10h30, arrivée à 11h30 à Courpière  
Retour : Départ de Courpière à 18h00, arrivée à 19h00 à Ambert

Trains découvertes de la vallée de la Dore :

Aller - retour entre Courpière et Giroux : Durée 45 mn

Départs de Courpière : Vendredi 6 août à 15h30, samedi 7 août à 14h30 et 16h30, dimanche 8 août à 14h30 et 16h00

**Tarifs** : Ambert / Courpière : Aller-retour : Adulte : 13,50€,  
Enfant (6 à 12 ans) : 9,50€

Train de la vallée de la Dore (Courpière/Giroux) Aller-retour : Adulte : 6€,  
enfant (6 à 12 ans) 4€

# Infos Associatives

### ● **CINEMA LE REX**



« **EASY RIDER** »  
USA 1969.  
Durée : 1h34

**Séance :**  
Jeudi 5 août à 18h00  
Vendredi 6 août à 18h00

« **TWILIGHT 3  
HESITATION** »  
Etats-Unis 2010.  
Durée : 2h10

**Séance :**  
Vendredi 13, dimanche  
15 et lundi 16 août à  
20h30

### ● **AIA**



#### **Tu fais quoi cet été ?**

→ Du 9 au 13 août : Bienvenue à table ! De la déco en passant par les invitations à la préparation du repas, et également sports collectifs.

→ Du 16 au 20 août : Ambiance féérique, magique et orientale pour un voyage au pays des contes des mille et une nuits : veillée, conte, cinéma,...

→ Du 23 au 27 août : Une semaine rafraîchissante dans les pays nordiques : bateau drakkar, jeux, sortie à Kizou.

*Pour toutes ces informations et si tu souhaites de plus amples renseignements, n'hésite pas à contacter Brigitte au 04.73.51.26.77*

### ● **ASSOCIATION SOLIDARITE ENFANCE - 1 BOUCHON 1 SOURIRE**

L'association Solidarité Enfance 1 Bouchon 1 Sourire demande à tous les enfants participant au concours du meilleur collecteur de bouchons de les garder jusqu'au Forum des Associations, en septembre.

Ils pourront les apporter ce jour-là. Le classement et les cadeaux seront donnés au Forum.

Bonne collecte, bonnes vacances.

*Pour tous les bénévoles,  
La Présidente, B. GARDETTE*

### ● **RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES**

*Du 2 au 22 août le relais sera fermé pour cause de congés.*

Les permanences reprendront à partir du 23 août :

- les lundis de 14h à 16h
- les jeudis de 14h à 16h jusqu'au 2 septembre
- les mardis et vendredis de 9h à 11h.

Le prochain atelier sur la Commune de Courpière aura lieu lundi 6 septembre.

*La responsable du RAM—Nathalie LAMELAS*

# Infos Diverses

## ● PAROISSE ST JOSEPH : MESSES

**Samedi 7 août :**  
Pas de messe en  
raison du Free  
Wheels

**Dimanche 8 août :**  
10h30: Courpière  
11h00: Le Brugeron

## ● A LOUER / A VENDRE

- **A louer**, place de la mairie F2, très coquet, bon état, belle pièce à vivre, avec bar. A voir, libre 1er septembre. 06.32.07.85.66 ou 06.64.82.69.53

- **A louer** chambre meublée (plein centre) libre début septembre. 04.73.53.04.39 ou 04.73.53.23.73 (HR)

- **A louer studio en duplex** dans parc fermé, chauffage gaz individuel, état neuf, 2 places de parking dans parc fermé. Libre au 1er septembre. Tél : 04.73.53.02.83 ou 06.75.85.23.96

- **A louer appartement F4**, 9 rue Voltaire, rénové, libre. Loyer : 380 €. Tél : 04.73.53.11.29

- **A louer studio meublé** ou non, rez-de-chaussée, chauffage gaz, 25m<sup>2</sup>. Tél : 06.22.90.66.40

- **A louer** dans résidence gardiennée T4 70 m<sup>2</sup>. Libre rapidement. Loyer 382.20 € toutes charges comprises.

- **A louer T2** libre le 1er septembre, refait à neuf, 300 € + 15 € de charges. 06.22.10.31.92

- **A louer T4** de 78 m<sup>2</sup> dans résidence gardiennée à proximité de tous commerces. Libre début ou mi août. Loyer 464.02 € toutes charges comprises.

- **A louer F2**, 45m<sup>2</sup>, centre ville, chauffage gaz, cuisine US. Tél : 06.22.90.66.40

- **A louer F2 bis**, 70m<sup>2</sup>, avec mezzanine, chauffage gaz, cuisine US. Tél : 06.22.90.66.40

- **A louer F2 et F3**, libre de suite. 04.73.70.80.53

- **A louer maison F4**, libre à partir de septembre. Tél : 04.73.70.80.53

- **A louer maison F3 avec garage**, boulevard Vercingétorix. Tél : 06.80.06.12.98

- **A vendre maison de ville en pierre**, à restaurer, cuisine, séjour, salon, 3 chambres, grenier aménageable, cave, garage 2 voitures. Prix : 50 000 € - Tél : 04.73.51.20.44

- **Cherche à louer maison près du centre ville**, F4, loyer modéré. Tél : 04.73.51.26.52 ou 06.65.56.94.37

- **Cherche à louer à Courpière** à partir du 1er Septembre, maison ou appartement F4. 06.31.87.04.64.

- **A vendre** maison les Rioux plain pied, cuisine, séjour, 1 chambre, salle d'eau, chauff. gaz de ville, 450 m<sup>2</sup> de terrain. Libre de suite. 06.68.14.92.83

- **Recherche** petite maison isolée avec jardin et dépendance, même si peu de confort. Petit loyer. 06.71.06.44.00

- **Recherche** garage ou grange sur Courpière. Tél. 04.73.80.26.14

## ● BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale sera fermée du 3 au 21 août.  
Réouverture le mardi 24 août.

## ● ESPACE COUZON-COUBERTIN

En raison de la fermeture de l'Espace Couzon-Coubertin, le courrier des Associations est à retirer en Mairie jusqu'au 29 août 2010.

## ● A SAVOIR

**La boulangerie GOLFIER**, 3 rue Desaix, vous informe des congés annuels du 2 au 16 août. Réouverture le mardi 17 août.

- **Château de la Barge** : Ouverture exceptionnelle les 6,7 et 8 août à partir de 14h.

- **A compter du 1er juillet 2010 : Thiers Mutualité** assurera une permanence hebdomadaire le jeudi de 8h30 à 12h00 (en congés du 9 au 28 août 2010), bâtiment des permanences sociales, Place de la Victoire 63120 COURPIERE.

- **Michèle Parfumerie - Institut de beauté** vous informe de sa fermeture pour congés du samedi 24 juillet au soir au samedi 21 août inclus, et vous souhaite un bel été.

- **Christian Coiffure Mattioli** informe son aimable clientèle que son salon sera fermé du 22 août au 31 août (inclus). 04.73.53.04.39

## ● ANIMAUX

- **A donner châtons au mois de septembre**. Pour réserver, tél : 06.68.28.50.72

- **A donner chien labrador**, 7 mois, contre bons soins. Tél : 04.73.53.06.87

# Sport

## ● UNION SPORTIVE COURPIEROISE

Reprise des entraînements à l'USC au stade Bonhomme.

\* **les enfants nés en 2002-2003-2004** : catégorie U7 - U8 - U9 : reprise le mercredi 8 septembre 2010 de 14h30 à 16h

\* **les enfants nés en 2001-2000** : catégorie U10 - U11 : reprise le mercredi 8 septembre 2010 de 17h30 à 19h

\* **les enfants nés en 1999-1998** : catégorie : U12 - U13 : reprise le mercredi 25

août 2010 de 15h30 à 17h

\* **les enfants nés en 1997-1996** : catégorie U14 - U15 : reprise le mardi 17 août 2010 de 17h30 à 19h

\* **les enfants nés en 1995-1994** : catégorie U16 - U17 : reprise le mardi 17 août 2010 de 18h à 19h30

Pour plus de renseignements contacter Norbert au 06.63.78.54.92.

## ● JUDO COURPIERE

Reprise des cours de judo le lundi 6 septembre 2010. Inscription au Forum des Associations le samedi 11 septembre à l'Espace Couzon-Coubertin.

**Lundi** : 17h à 18h : Eveils 1ère année de judo débutants (à partir de 2006)

18h à 19h30 Poussins nés 2001-2002

**Mardi** : 17h à 18h : 2ème année Eveils + les mini poussins 1 nés en 2004

18h30 à 20h mini poussins 2 nés 2003

**Mercredi** : 17h à 18h30 : poussins nés 2001-2002

18h30 à 20h : benjamins nés 99-2000 à adultes

**Vendredi** : 17h15 à 18h15 : mini poussins 1 nés 2004+ 2ème année Eveils

18h15 à 19h15 : mini poussins 2 nés

2003

19h15 à 20h45 de benjamins 99-2000 à adultes

### Renseignements :

Présidente : Cindy VIENNET,  
Professeur : Laurent MEDARD,  
Trésorière : Véronique VARENNES,  
Secrétaire : Patricia BUISSON.

**A l'inscription : Pièce à fournir impérativement pour être accepté au 1er cours :**

Cotisation (possibilité de régler en 3 fois), certificat médical (bien faire mentionner au docteur « apte à la pratique du judo en compétition dans sa catégorie d'âge » obligatoire au 1er cours, une photo d'identité pour les nouveaux et passeport de judo.

Courpière



MAIRIE DE COURPIERE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.  
**Adresse email :** mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet :** www.ville-courpiere.fr  
Edité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2700 exemplaires - Gratuit  
Directeur de la Publication et de la Rédaction : Jean-Noël SERIN

Bulletin Municipal n°31/2010